

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **ZA15008254**

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	27/05/2026	26004240

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
27/05/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S031Z123
(9) RAISON SOCIALE : AUTO CONTROLE 31
(3) COORDONNÉES : ZAC GAROSSOS 31700 BEAUZELLE Tel : 05.61.42.27.81

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 031Z1352
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1 ^{ère} mise en circulation
BH-240-AS (F) 13/07/2011 31/01/2011
Marque Désignation commerciale
OPEL MERIVA
(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre
WOLSH9EF8B4070973 M1 VP
Type/CNIT Énergie
M10PELVP0115595 GO
Document(s) présenté(s)
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
210718

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

BH-240-AS

CT : 27/05/2026

N° d'agrément : S031Z123

N° de série : WOLSH9EF8B4070973

N° d'imprimé : ZA15008254

S031Z123
26004240
XXXXXXX

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DEFAILLANCES CRITIQUES :

0.7.1.a.3. RAPPEL CONSTRUCTEUR GRAVE AVEC DEMANDE DE CESSER DE CONDUIRE LE VEHICULE : Véhicule, identifié par le constructeur ou son mandataire comme présentant un risque grave pour la sécurité routière, la santé publique ou l'environnement, dont il a demandé de cesser immédiatement l'utilisation et n'ayant pas été réparé (Airbag TAKATA conducteur)

DEFAILLANCES MAJEURES :

3.3.1.a.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Dispositif rétroviseur manquant ou fixé de manière non conforme aux exigences (AV)

7.1.2.a.2. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES : Ceinture de sécurité obligatoire manquante ou non montée (AR)

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route (AV)

DEFAILLANCES MINEURES :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (G)

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (ARG, AVD, AVG, C, ARD)

6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées (ARG, AVD, AVG, ARD)

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :
 04/12/2018 : 150182km / 27/11/2020 : 175535km / 07/12/2020 : 175684km / 08/01/2021 : 176742km /
 25/11/2022 : 198773km / 12/11/2024 : 208211km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8m/km)	+0.4m/km			
Dissymétrie suspension (=30%)	0%		0%	
Forces verticales	935daN		543daN	
Frein de service				
Force de freinage:	288daN	305daN	194daN	206daN
Déséquilibre (<20%):	6%		6%	
Force de freinage (efficacité):	288daN	305daN	194daN	206daN
Taux d'efficacité global (=50%):	67%			
Frein de stationnement	Taux d'efficacité (=18%): 23%			
Emissions à l'échappement				
Opacité des fumées (0.50m-1) C1: <0.10 - C2: <0.10				
Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)	-1.2%	-0.7%		
Feux de brouillard AV (-3.5% à -1.0%)	-0.7%	-1.7%		